

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER	X		
2. Renaud BERETTI	X		
3. Lydéric BOUQUET	X		
4. Jean-Marc BOUTEILLIER	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Jacques CONVERT	X		
7. David GAILLARD	X		
8. André GRANGER	X		
9. Alain HOTIER	X		
10. Antoine HUYNH	X		
11. Nicolas MERCAT	X		
12. Julie NOVELLI	X		
13. Colette PIGNIER	X		
14. Pascale ROUSSEAU	X		
15. Alain YVROUD	X		

Autres présents non votants :

BARIL Sylvie	Responsable du service de lutte contre l'isolement
BAUDEL Benjamin	Responsable usages numériques
BORRELY-DUBINI Muriel	Assistant de Direction du CIAS Grand Lac
BOSSAN Emma	Responsable du service juridique et procédures foncières
BOUTGES Sophie	Directrice de l'EHPAD des Grillons
COSTA DE BEAUREGARD	Directrice des affaires juridiques
DIDIER Fabien	Directeur des ressources humaines
FABRE Ingrid	Responsable du service communication
FERNANDEZ Valentin	Administrateur système et réseau
GALLIER Marjorie	Directrice adjointe du CIAS en charge du domicile et des actions de proximité
HABOUZIT Matilde	Responsable du service pilotage de la performance et du service système d'information
HUGOT Amandine	Directrice générale adjointe de Grand Lac
LAVASSIERE Laurent	Directeur Général des Services
MOLLARD Géraldine	Directrice de l'EHPAD Les Fontanettes et de la résidence autonomie de l'Orée du Bois
RENAUD Marie	Directrice du CIAS Grand Lac
VIEIRA Bérénice	Juriste

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 mai 2026.

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 21 mai 2026 a été transmis le 13 mai 2026, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains, dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-267308428-20260521-DEL19266-DE
Date de réception préfecture : 26/05/2026

DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2026

Exécutoire le : 26 MAI 2026

Publiée/Notifiée le : 26 MAI 2026

Visée le : 26 MAI 2026

ADMINISTRATION GENERALE Création du bureau de vote

Monsieur le Président propose de constituer un bureau de vote, chargé des opérations électorales.

Il est proposé qu'il soit constitué du Président et de deux assesseurs.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- DÉSIGNE Julie NOVELLI et David GAILLARD en tant qu'assesseurs pour constituer, avec le Président de séance, le bureau de vote chargé du scrutin.

Aix-les-Bains, le 21 mai 2026

Le Président,
Renau BERETTI

La secrétaire de séance
Marie RENAUD



- Conseillers en exercice : 15
- Présents : 15
- Présents et représentés : 15
- Abstentions : 0
- Votants : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception en préfecture 073-267303428-20260521-DELIB268-DE Date de réception préfecture : 26/05/2026
--

Acte à classer**DELIB268**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-05-26T10-22-56.00 (MI269979892)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20260521-DELIB268-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Création du bureau de vote

Date de décision : 21/05/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles
5.2.3. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [3 DELIB Création du bureau de vote.PDF](#)

Multicanal : Non

Pièces jointes :

[Conseil_2026-05-21_Page_de_garde.PDF](#) **Type PJ :** 99_DE - Délibération



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé Date 18/05/26 à 16:12

Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)

Mis à jour Date 21/05/26 à 08:34

Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)

Transmis Date 26/05/26 à 10:22

Par [BORRELY DUBINI ID Muriel](#)

Accusé de réception Date 26/05/26 à 10:29